

Checklist juridique — Créer son entreprise en France

Document original Entreprendre Autrement. Liste de vérification générale — ne remplace pas une consultation juridique personnalisée, notamment pour les activités réglementées.

1. Avant l'immatriculation

- Vérifier la disponibilité du nom commercial et de la marque (INPI, annuaire des entreprises)
- Choisir la forme juridique adaptée (micro-entreprise, EI, EURL, SASU...) selon régime social et fiscal souhaité
- Vérifier si l'activité est réglementée (diplôme, agrément, assurance obligatoire)
- Déterminer le régime de TVA applicable (franchise en base, réel simplifié, réel normal)
- Choisir et vérifier la disponibilité du nom de domaine associé

2. Immatriculation

- Déposer le dossier de création via le Guichet unique (INPI)
- Obtenir le numéro SIREN / SIRET et le code APE
- Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle
- Souscrire les assurances obligatoires ou recommandées (RC Pro, décennale si applicable)
- Domicilier l'entreprise (domicile personnel, société de domiciliation, pépinière)

3. Après l'immatriculation

- Mettre en place un outil de facturation conforme (mentions légales obligatoires)
- Ouvrir un compte URSSAF et déclarer le début d'activité pour les cotisations sociales
- Vérifier les obligations de conservation des documents (durées légales par type de document)
- Mettre à jour les CGV / CGU du site si vente en ligne
- Vérifier la conformité RGPD si collecte de données personnelles (clients, prospects)
- Planifier les échéances fiscales et sociales de l'année (calendrier administratif)